

RÉSILIENCE ET CULTURE DU RISQUE À

BIOT



la créative





M Planète

PLANÈTE

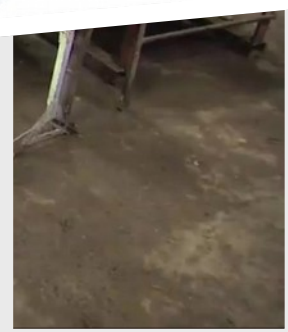
Biodiversité | Ressources naturelles | Population | Agriculture & Alimentation

Inondations : « Il faut repenser l'aménagement de la ville »

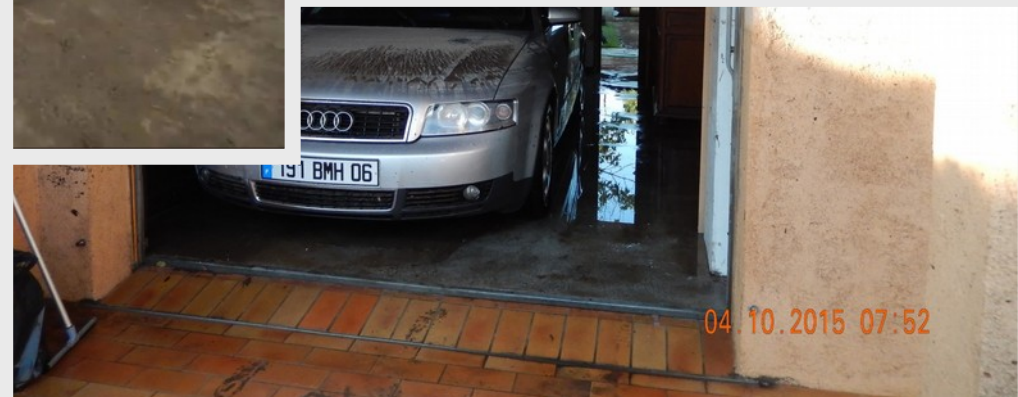
Le Monde.fr | 05.10.2015 à 18h49 • Mis à jour le 06.10.2015 à 13h01 |
Propos recueillis par Laetitia Van Eeckhout



05.10.2015 12:55



04.10.2015 0



04.10.2015 07:52

LES RISQUES MAJEURS

▶ A BIOT

LES RISQUES NATURELS MAJEURS



Inondation



Feu de forêt



Mouvement
de terrain



Avalanche



Séisme

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES MAJEURS



Industriel



Transport
Matières
Dangereuses



Rupture
barrage



Nucléaire

❖ Plutôt que d'oublier...



❖ ... ou d'attendre les décisions administratives et réglementaires...



❖ On en parle !

❖ Et on fait réfléchir les habitants.



LES SOUFFLEURS D'AVENIR

29/04 > 1/05



DÉCOUVRIR
RESSENTIR
S'IMPRÉGNER
ET... AGIR

FAITES GERMER VOS IDÉES!



PROGRAMME

VENDREDI 29

17H

Rencontre « Renaître après une catastrophe » avec Boris Cyrulnik

18H

Inauguration des « Souffleurs d'Avenir » avec animation musicale (jazz manouche)

19H

20H

21H

22H

Table ronde « Culture du risque et résilience du territoire » avec B.Cyrulnik, P.Carrega, G.Debras, E.Druon

9H

EN

Mar
Jeu

- 19h

- 21h

Ven

de 12h

LE

**SAMEDI 30 AVRIL ET
DIMANCHE 1^{ER} MAI 2016
DE 10H À 19H**

LES RISQUES MAJEURS A BIOT ET DANS VOS QUARTIERS

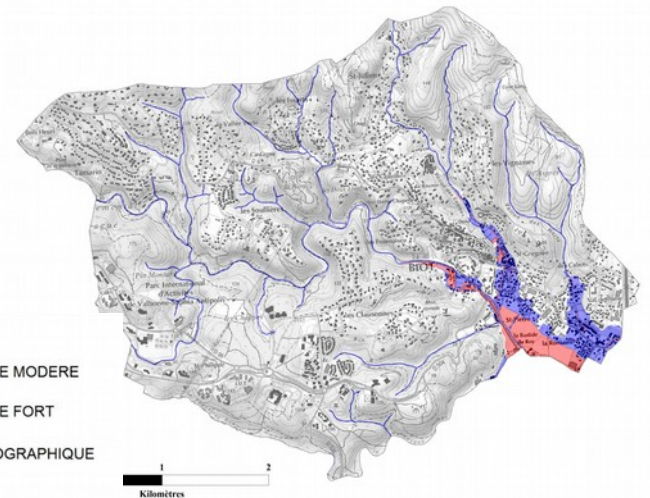
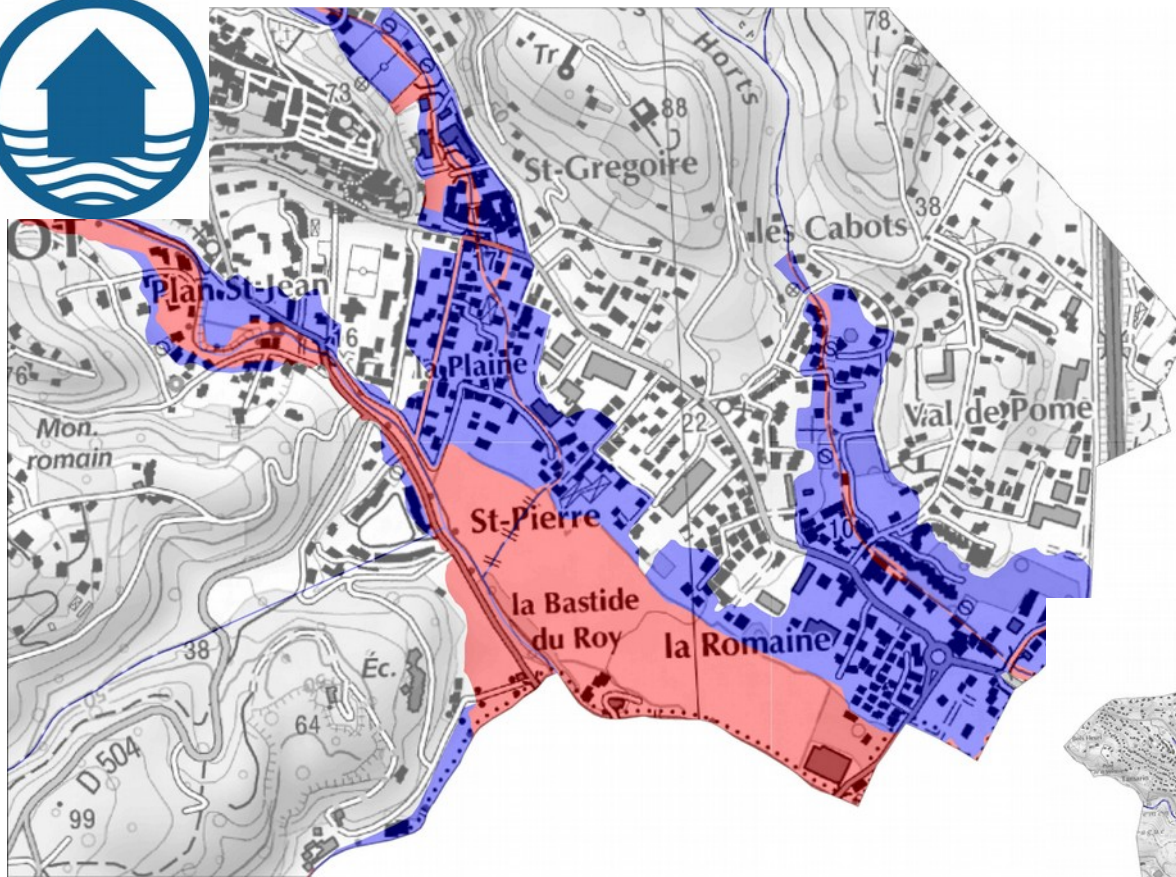
ATELIER DE SENSIBILISATION

17 24 31 MAI ET 7 JUIN 2016
18H À 20H30
CONSEIL DE QUARTIERS






LA CARTOGRAPHIE DE LOCALISATION DES RISQUES

► RISQUE INONDATION

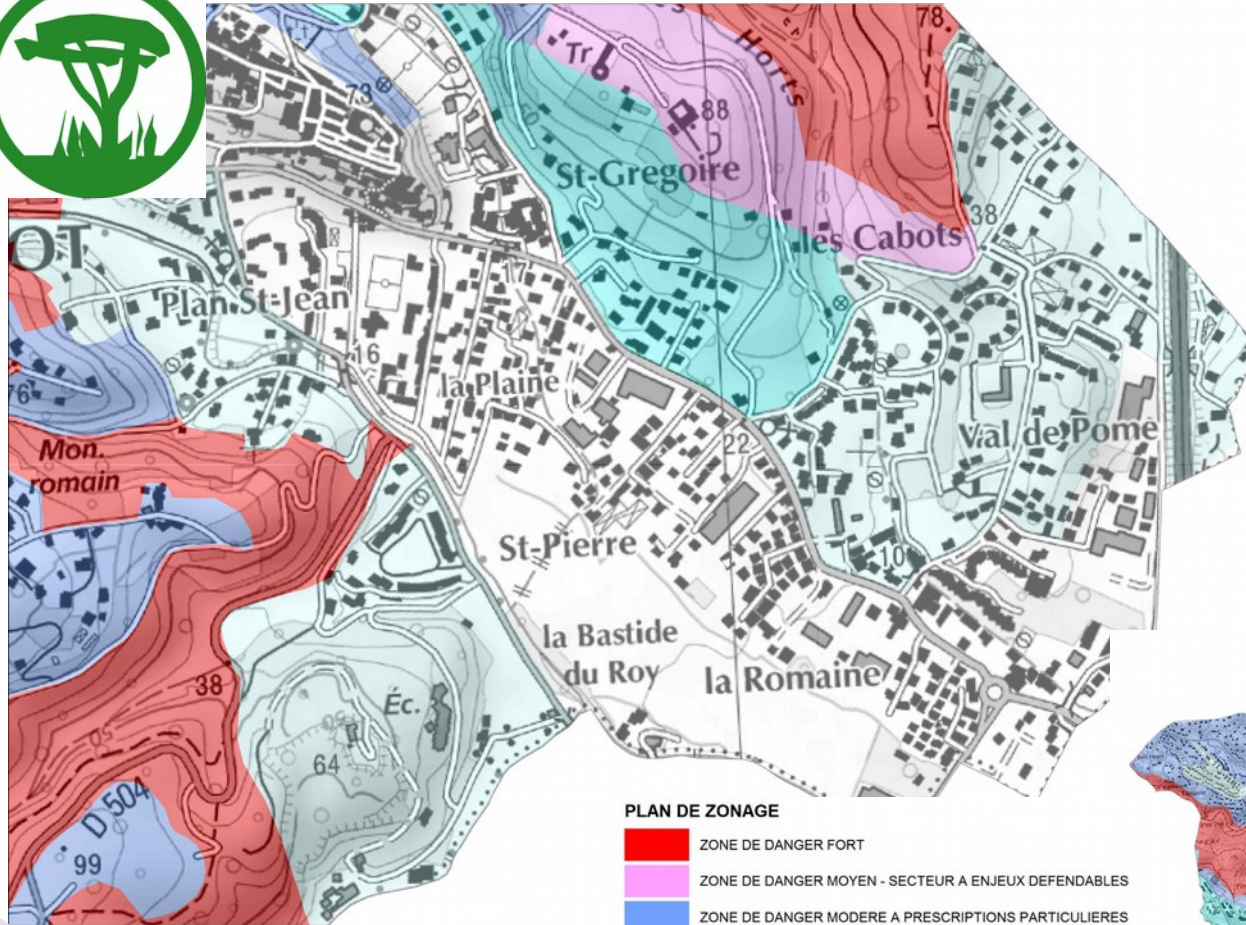


PLAN DE ZONAGE






-  ZONE DE RISQUE MODERE
-  ZONE DE RISQUE FORT
-  RESEAU HYDROGRAPHIQUE

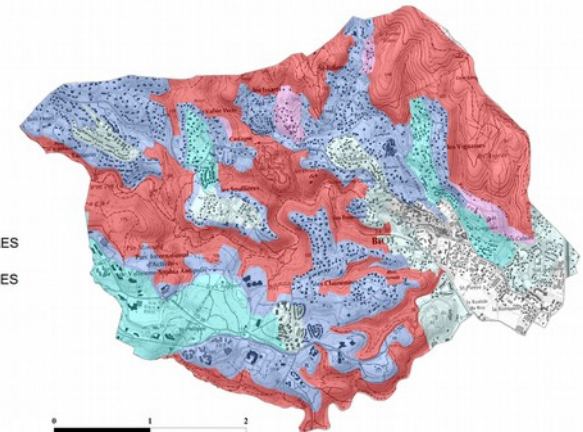
LA CARTOGRAPHIE DE LOCALISATION DES RISQUES

► RISQUE FEU DE FORET



PLAN DE ZONAGE

-  ZONE DE DANGER FORT
-  ZONE DE DANGER MOYEN - SECTEUR A ENJEUX DEFENDABLES
-  ZONE DE DANGER MODERE A PRESCRIPTIONS PARTICULIERES
-  ZONE DE DANGER MODERE
-  ZONE DE DANGER FAIBLE
-  NON EXPOSE



QUESTIONS POUR LES RUCHES

QUESTION 1 - Vous êtes à Biot. Quelle doit être votre attitude si :

1.1 - Météo-France diffuse un message de vigilance rouge « pluie-Inondation » dans le Gard ?

1.2 - Météo-France diffuse un message de vigilance orange « orage » dans les Alpes-Maritimes ?

1.3 - Vous entendez une sirène d'alerte (où que vous soyez en France ou à l'étranger) ?

1.4 - Vous êtes chez vous et vous recevez sur votre téléphone fixe un message d'alerte inondation de la mairie de Biot ?

1.5 - Vous êtes à Paris et vous recevez sur votre téléphone portable un message d'alerte feu de forêt de la mairie de Biot ?

QUESTION 2 - Vous habitez Biot et vos enfants, en rentrant de l'école, vous disent un jour « La maitresse nous dit qu'il y avait des risques majeurs là où on habite. À l'école, on a fait un exercice et on a des mallettes pour nous protéger. Qu'est-ce qu'on a à la maison ? » Que répondez-vous ?

QUESTION 3 - Vous êtes seul chez vous un soir à Biot. Un séisme se déclenche. Que faites-vous ?

QUESTION 4 - Vous avez décidé de faire une promenade avec des amis en empruntant le sentier rive gauche de la Brague. À un moment donné, lorsque vous êtes dans la forêt, vous sentez une odeur de brûlé et des Canadair passent au-dessus de vous, en larguant de l'eau. Quelle doit être votre réaction ?



La réduction de la vulnérabilité

Malgré de nombreux ouvrages et travaux de protection pour réduire l'impact des inondations, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur reste vulnérable aux inondations.

LA RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ

La réduction de la vulnérabilité, dont des mesures concrètes sont présentées dans le schéma ci-dessous, est une priorité en matière de prévention.

Elle a un triple objectif :

- limiter les risques pour les personnes,
- limiter les dommages aux biens,
- limiter les délais de retour à la normale.

LE BÂTIMENT FACE À L'INONDATION

Le diagnostic permet d'identifier les conditions d'inondabilité d'un bâtiment (niveau, orientation, hauteur d'eau potentielle) et les facteurs de vulnérabilité (sensibilité des matériaux à l'eau, positionnement des appareils électriques...). Les résultats de ce diagnostic permettent d'identifier les mesures techniques et organisationnelles à mettre en œuvre pour réduire la vulnérabilité des personnes et des biens. Ces mesures sont classées par l'État sous certaines conditions.



LES CONSIGNES A SUIVRE EN CAS D'ÉVÈNEMENT

► LE RISQUE INONDATION

vous êtes dans une zone soumise au RISQUE D'INONDATION

consultez le dossier déposé en mairie

consignes en cas d'inondation



► fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations



► montez à pied dans les étages



► fermez le gaz et l'électricité



► écoutez la radio
► respectez les consignes des autorités



► n'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer



► ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours

LE KIT D'URGENCE

► OBJECTIFS

❖ Se préparer à faire face à une catastrophe

- ❖ Toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile
(article 4 de la loi de modernisation de la sécurité civile)

❖ Un sac comprenant un ensemble d'éléments qui vous permettra de faire face à des situations d'urgence jusqu'à l'arrivée des secours.

❖ Ces éléments vous aideront à :

- ❖ vous signaler auprès des secours,
- ❖ vous éclairer,
- ❖ vous informer,
- ❖ vous nourrir et vous hydrater,
- ❖ conserver un minimum d'hygiène si la situation de crise perdure.

LE PLAN FAMILIAL DE MISE EN SÛRETÉ

► DÉTAIL

◀ Parlez en famille de ce qui pourrait vous arriver à tous lors d'une catastrophe...

- ❖ A quels risques majeurs suis-je exposé ?
- ❖ Comment suis-je alerté ?
- ❖ Quelles consignes générales dois-je respecter ?
Localisez les arrivées d'eau, de gaz et d'électricité. Assurez-vous que tous les membres de votre famille connaissent leurs emplacements et savent comment les couper en cas d'incident ou d'accident.
- ❖ Que dois-je faire en cas de mise à l'abri dans mon habitation ou en cas d'évacuation ?



LES ENSEIGNEMENTS

❖ Bien sûr , il y a des questions difficiles...

- ❖ Le PPR va-t-il réduire la valeur de mon bien ?
- ❖ Pourquoi ne pas annihiler l'aléa ?
- ❖ Que font les communes en amont ?
- ❖ Pourquoi n'a-t-on pas été alertés plus tôt ?
- ❖ ...

❖ Mais les réponses permettent la prise de conscience des habitants :

- ❖ Oui, ça peut arriver, il ne faut pas l'oublier et il faut le faire savoir
- ❖ Il faut du temps pour comprendre et décider
- ❖ La réduction de risques a un coût
- ❖ Les décisions sont partagées
- ❖ Chacun est acteur de sa propre sécurité et il influence celle du voisin
- ❖ ...

LES PERSPECTIVES

❖ Les retours d'expériences « institutionnels » ne suffisent pas

- ❖ Les partager avec les habitants
- ❖ Construite une démarche d'avenir multi partenariale (avec le public !)
- ❖ Le « papier » n'est qu'un outil: il faut parler aux résidents sur les territoires (donc s'impliquer hors des heures de bureau !)

❖ « Profiter » (!) d'une catastrophe

❖ Développer des formations à la résilience territoriale

- ❖ Pour que l'implication citoyenne devienne une réalité

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

